ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mise en place d'un Conseil de l'Ordre des médecins à l'échelle de l'Alsace

Question écrite n° 22612

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur le rétablissement du Conseil de l'Ordre à l'échelle de l'Alsace. Lors des débats sur le projet de loi collectivité européenne d'Alsace, Mme la ministre avait indiqué que les ordres professionnels pouvaient désormais s'organiser à l'échelle de cette nouvelle collectivité. Il lui demande quelles sont les démarches pour permettre la remise en place d'un Conseil de l'Ordre des médecins d'Alsace.

Données clés

Auteur : M. Éric Straumann
Circonscription : Haut-Rhin (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 22612
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 septembre 2019, page 7788
Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)